



SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI



- Mesdames, Messieurs,
- C'est un grand plaisir pour moi que de vous accueillir à cette conférence de presse.
- Je souhaite vous présenter Claudia Pletscher, responsable de l'unité du groupe Développement et innovation.
- Nous allons vous expliquer aujourd'hui
 - quel est le **rôle** que la Poste veut occuper dans la cybersanté en Suisse,
 - ce que la Poste peut **proposer** aux professionnels et aux patients
 - et avec quels **partenaires** nous le ferons.

Pôle de développement stratégique cybersanté

La Poste en tant que plaque tournante entre physique et numérique



Développement du cœur de métier et croissance sur de nouveaux marchés

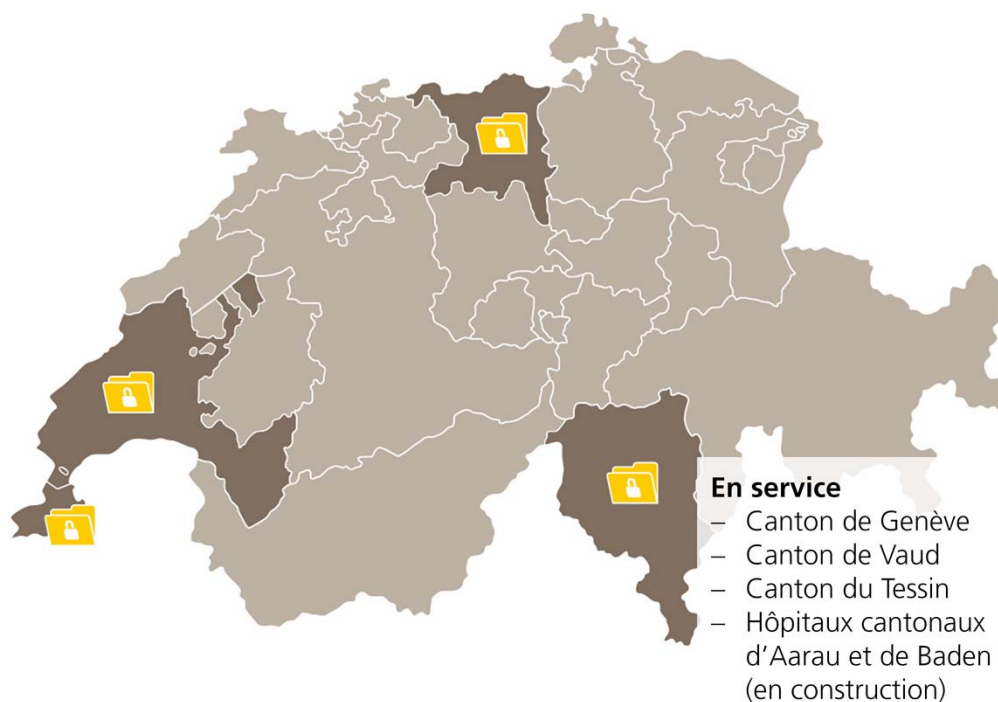
Cybersanté: échange efficient et sûr de données relatives à la santé

- A La Poste, nous nous sommes fixé pour **objectif stratégique** de **défendre et développer le cœur de métier postal, ainsi que de conquérir de nouveaux marchés**.
- Face à la numérisation croissante, nous voulons renforcer et étendre le rôle de plaque tournante de la Poste entre les univers physique et numérique.
- Et nous voulons proposer à nos clients des solutions simples qui accélèrent l'échange d'informations et facilitent leur quotidien.
- Un de nos **pôles de développement stratégiques** de cette interface entre univers physique et numérique est la cybersanté.
- Nous participons depuis plusieurs années au développement de la cybersanté en Suisse et c'est aujourd'hui le moment pour nous d'expliquer notre engagement de façon plus précise.
- Une grande partie de l'échange d'informations dans le secteur de la santé a encore lieu de nos jours sur support physique. **Cela va changer**. Un exemple actuel est la correspondance commerciale, qui s'effectue de plus en plus de manière numérique.
- C'est **la cybersanté qui va répondre** à ce nouveau besoin de la clientèle.
- A l'avenir, ces documents seront numérisés et seront disponibles aussi bien sous forme physique que sous forme électronique. De nombreux professionnels du secteur de la santé passeront à la cybersanté dans les prochaines années.
- La **loi fédérale sur le dossier électronique du patient LDEIP définit des bases obligatoires et homogènes pour l'échange de données électroniques**. Elle bénéficie d'un fort assentiment de la part de tous les partis. Le Parlement doit encore traiter les différences entre les Chambres lors de la session d'été. L'entrée en vigueur de la LDEIP est prévue en 2017.



- Les experts sont unanimes sur le fait que la cybersanté représente un **fort potentiel d'efficacité** pour le secteur de la santé.
- Dans le même temps, il y a une demande pour de nouvelles solutions de traitement des documents et des informations médicales.
- Un **flux d'informations plus efficace et plus sûr** entre tous les acteurs du secteur de la santé **réduit les coûts** et peut **accroître la qualité** du traitement ainsi que la sécurité pour les patients.
- En raison de la sensibilité élevée de nos données personnelles relatives à la santé, les **exigences en matière de sécurité et de confidentialité** seront particulièrement strictes.
- Et à cet égard, la Poste a d'importants atouts en main:
- **Sphère privée et protection des données:** Le transport fiable et sûr d'informations sensibles fait partie des compétences clés propres à la Poste. La Poste bénéficie à juste titre d'une grande confiance pour le traitement des données sensibles. Le secret postal souligne ce rôle particulier de la Poste.
- **Expérience:** La Poste assure depuis toujours le transport physique de données sensibles relatives à la santé, qu'il s'agisse de dossiers de patients, de demandes d'hospitalisation ou d'ordonnances. Depuis le début de la numérisation, la Poste assume en outre une fonction importante de plaque tournante, à l'interface entre les univers physique et numérique.
- **Savoir-faire:** Dans le domaine de la gestion des documents, nous faisons partie avec Swiss Post Solutions des principaux prestataires mondiaux. Et nous disposons d'un grand savoir-faire dans le domaine de la transmission numérique sécurisée, notamment avec des produits comme l'e-mail sécurisé IncaMail et SuisselD, la norme suisse d'identification sécurisée et de signature numérique.

La Poste est une pionnière de la cybersanté



- La Poste est une **pionnière de la cybersanté** en Suisse.
- Nous avons développé en 2009 déjà le projet pilote «e-toile» en collaboration avec le canton de Genève. Depuis 2013, «MonDossierMedical.ch» est utilisé dans tout le canton.
- Au cours des dernières années, nous avons également acquis des expériences importantes et développé notre palette de prestations dans d'autres cantons en situation **d'application concrète**.
- Avec notre **plateforme cybersanté vivates**, nous disposons aujourd'hui d'une solution modulaire complète qui a fait ses preuves dans plusieurs cantons et plusieurs régions linguistiques.
- Après Genève, vivates a également été mis en œuvre dans les cantons de Vaud et du Tessin, et assure aujourd'hui l'interconnexion entre des professionnels de la santé et plusieurs milliers de patients.
- Qu'est-ce que vivates?
 - vivates est une plateforme numérique qui offre des solutions pour tous les **flux de données médicales** dans le secteur de la santé.
 - Elle **interconnecte les acteurs de la santé** entre eux et avec leurs patients. vivates permet l'échange efficient de données relatives aux patients et une simplification de la collaboration entre les médecins traitants, les spécialistes et le personnel soignant.
 - Les données médicales sensibles sont stockées de manière sécurisée et **décentralisée**. Elles parviennent toutefois rapidement aux bons destinataires.
 - vivates est un **exemple convaincant d'une solution système de la Poste** qui simplifie la vie quotidienne du client, accélère les flux d'informations complexes du secteur de la santé et crée des synergies. (www.poste.ch/vision)
- Tous les hôpitaux, médecins ou pharmaciens ne passeront pas à la cybersanté en même temps. Le passage d'informations concernant le patient de la forme physique à la forme numérique ne se fera pas de façon abrupte, mais au cours d'une transition à long terme. Et nous **allons au-devant** de cette transition.
- Nous pouvons garantir le **passage du physique au numérique**. Il est ainsi possible qu'un hôpital passe dès maintenant à la cybersanté, mais qu'un médecin continue à demander les hospitalisations de ses patients par courrier. La demande d'hospitalisation écrite sera **numérisée de manière confidentielle** par la Poste et enregistrée dans vivates. L'hôpital obtient ainsi de manière numérique et sur une même plateforme les informations pertinentes de toutes les parties prenantes: médecins, thérapeutes ou pharmaciens. Les données seront ainsi rendues accessibles de manière rapide et ciblée.
- Comprenons-nous bien: la Poste ne veut pas être une actrice supplémentaire dans le secteur de la santé. **Nous voulons à l'avenir distribuer aussi sous forme numérique ce que nos facteurs apportent aujourd'hui sur support physique**. Nous assurons ainsi le passage au monde numérique du transport sécurisé et confidentiel d'informations sensibles par la Poste.

Partenariats stratégiques avec les médecins et les pharmaciens



- A la Poste, nous avons de grandes ambitions. **Nous voulons aider vivates à s'imposer comme solution standard dans l'ensemble de la Suisse.**
- Des négociations avec des partenaires renommés du secteur de la santé sont en cours et à un stade avancé.
- Je suis très heureuse de pouvoir vous annoncer aujourd'hui la conclusion d'un accord de partenariat stratégique avec **Health Info Network**. HIN est le réseau numérique le plus important du corps médical suisse. Plus de **85 pour cent des cabinets médicaux** sont reliés à ce système. Grâce à ce partenariat, nous pourrons connecter vivates à ce système.
- Nous avons par ailleurs conclu il y a quelques jours un contrat avec **Ofac**, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses. Ofac regroupe **environ 70% des pharmaciens** de Suisse et leur fournit diverses prestations, allant de l'encaissement aux prestations de service techniques. Le partenariat avec Ofac permettra d'un seul coup à une majorité de pharmaciens en Suisse de demander un accès à vivates.
- Claudia Pletscher va maintenant vous présenter dans le détail les fonctionnalités de vivates et vous en dire davantage sur la manière dont nous étendons notre engagement dans la cybersanté en collaboration étroite avec des partenaires renommés.



SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI

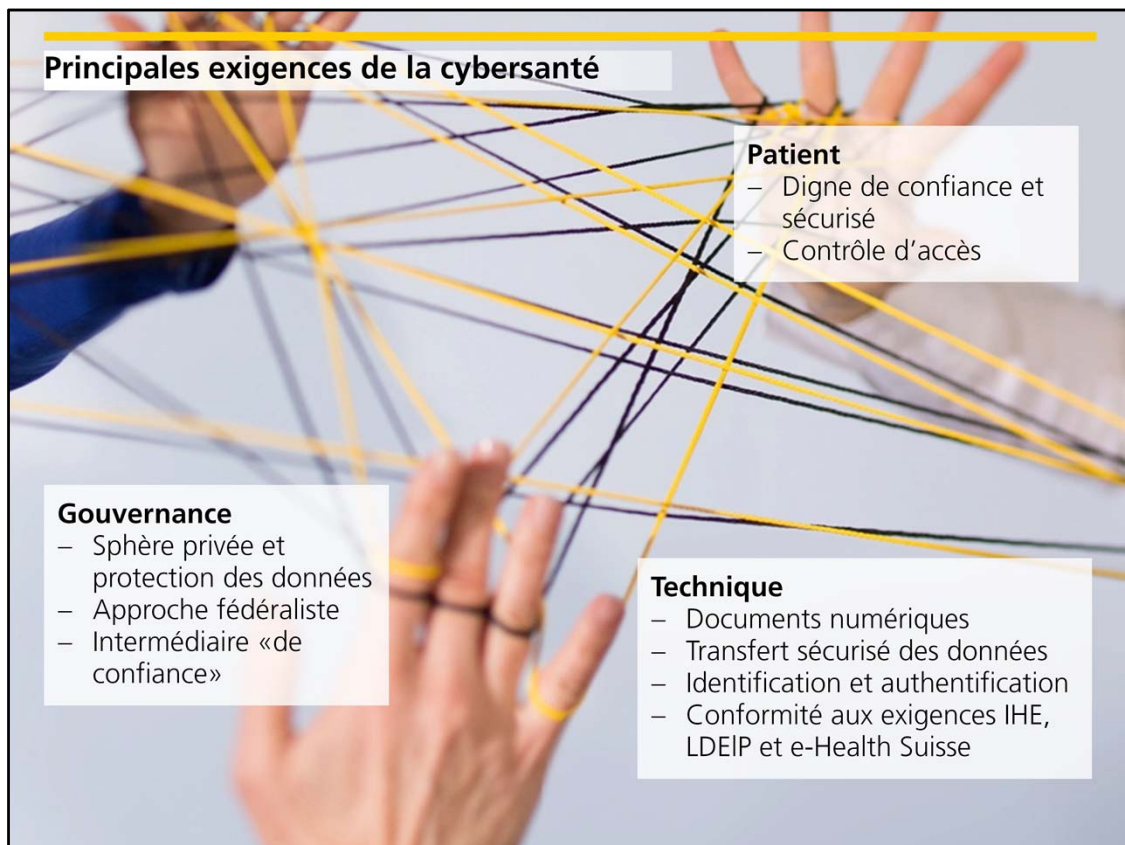
- Mesdames, Messieurs,
- Je vous remercie d'être venus ici aujourd'hui pour en apprendre davantage sur la solution cybersanté de la Poste.

La cybersanté en Suisse

Points importants concernant le secteur de la santé en Suisse

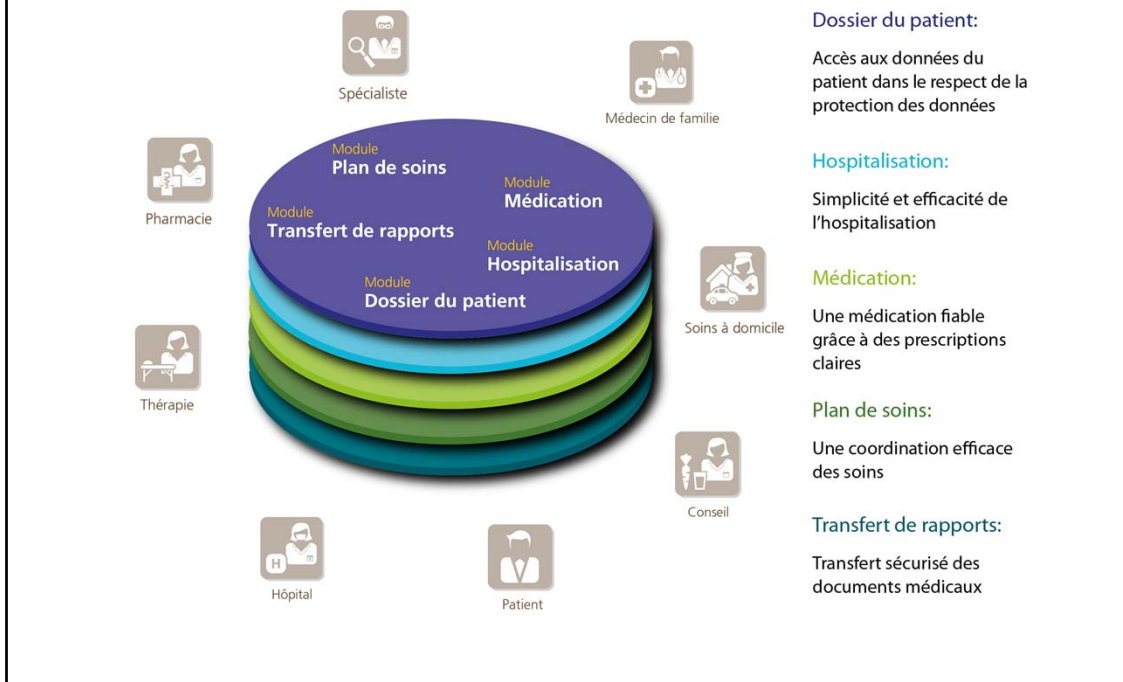
- 300 millions de documents
- 35 000 institutions
- Augmentation des soins de 50%
- Innombrables changements de format
- 68 milliards de francs de coûts

- Je souhaite tout d'abord vous exposer quelques points concernant le secteur de la santé en Suisse. Ces points ont à notre avis de l'importance pour le marché de la cybersanté, tant aujourd'hui que dans les années à venir.
- Le secteur de la santé en Suisse comporte un nombre énorme de participants.
- **300 millions de documents**
- **35 000 institutions**
- Augmentation des soins de 50%
- Innombrables changements de format
- **68 milliards de francs de coûts**
- En fonction des processus considérés et de la manière dont leur utilité est quantifiée, on peut tabler sur **des économies de plusieurs centaines de millions** de francs. Différentes études le montrent.



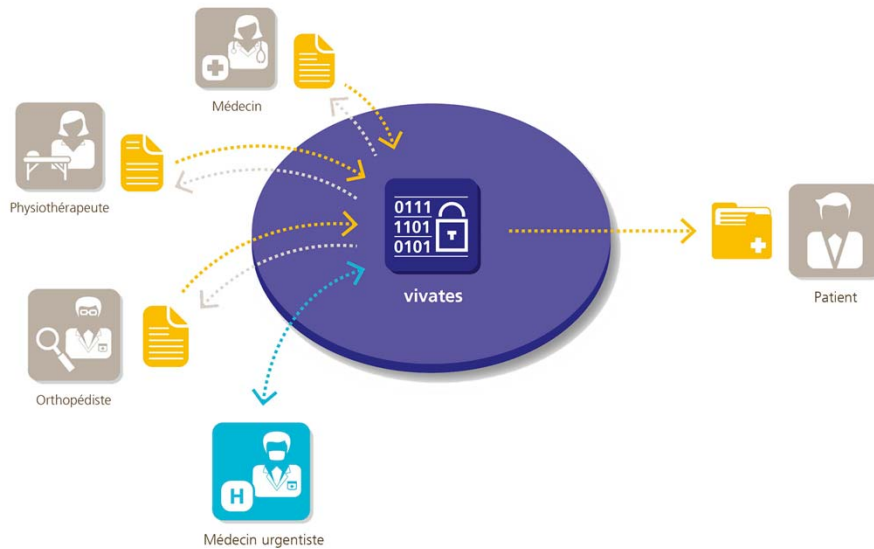
- La gestion de données relatives à la santé est un **marché sensible** qui exige que ses acteurs remplissent certaines conditions et s'intègrent dans des structures données.
- Le marché de la santé en Suisse est développé et n'est pas une friche.
- Cela entraîne des **exigences** en matière de **gouvernance**, de **technique** et aussi pour les **patients**, auxquelles un acteur crédible doit pouvoir répondre.
- La Poste peut dès aujourd'hui faire face à ces exigences.
- Car en tant qu'**intermédiaire digne de confiance**, elle assure déjà depuis longtemps dans le **monde physique** le transport des données médicales sensibles.
- Techniquement aussi, le traitement de la confidentialité fait partie des tâches quotidiennes de la Poste. Nos **solutions e-banking** et les **produits d'identification et d'authentification sécurisées** démontrent chaque jour le **savoir-faire de la Poste** en matière de traitement des données numériques. Même notre cœur de métier avec les lettres et les colis serait depuis longtemps inimaginable sans **les flux de données numériques**.
- Et enfin, les patients attendent à juste titre que nous transportions leurs données personnelles relatives à la santé **de manière sécurisée et confidentielle**, comme nous le faisons déjà chaque jour pour des millions de lettres.
- Avec vivates, la Poste répond déjà aujourd'hui à **100% des exigences** de l'**IHE Suisse** (Integrating the Healthcare Enterprise), qui assurera également à l'avenir la **cohérence** de la cybersanté suisse **avec le secteur international de la santé**.
- Nous sommes en outre dès à présent en conformité avec les dispositions de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (**LDEIP**) et de l'organe de coordination **e-Health Suisse**.
- Avec vivates, nous sommes donc **prêts pour le marché**.

vivates – Un système à conception modulaire



- vivates est situé à l'interface entre les acteurs, c'est-à-dire entre les hôpitaux, les médecins, les laboratoires, les établissements de soins, etc.
- En tant que **système (logiciel) modulaire**, vivates peut reproduire l'ensemble des flux d'information entre ces prestataires du secteur de la santé, depuis l'admission jusqu'à la rééducation.
- Les données sont stockées de manière **décentralisée** chez les professionnels. La Poste assure uniquement le transport sécurisé et **crypté** des données d'un professionnel à un autre. Elle n'a elle-même aucun accès aux informations relatives aux patients.
- Grâce à une technologie commune, les différents modules vivates peuvent être **combinés et reliés l'un à l'autre sans problème et il est possible d'exploiter des synergies** si les professionnels et les patients le souhaitent.
- Il existe aujourd'hui **cinq modules vivates** qui remplissent différentes fonctions. Ainsi, le système est si flexible qu'il est possible sans problème de répondre à de nouveaux besoins avec des modules supplémentaires.
- Les modules actuels portent les noms suivants: **Hospitalisation, Transfert de rapports, Médication, Plan de soins et Dossier du patient.**
- Nous sommes **les seuls à pouvoir interconnecter** entre eux **tous** les professionnels de la chaîne de soins.
- Cette interconnexion est le **principal facteur de succès** de vivates.
- Avec l'emploi généralisé des modules vivates, d'importantes économies de coûts peuvent être réalisées en Suisse.
- Cela va de **quelques centaines de millions de francs** pour les simples transferts de rapports ou les hospitalisations à plusieurs milliards de francs pour un dossier du patient généralisé.
- Je n'entrerai pas dans le détail de tous les modules. Vous trouverez une description détaillée de chaque module dans le dossier de presse imprimé et électronique.
- Mais laissez-moi vous expliquer brièvement avec l'exemple du **Dossier du patient** comment fonctionne vivates.

vivates Dossier du patient – accès aux données du patient dans le respect de la protection des données



- Dès avant l'adoption de la LDEIP, nous avons développé et testé le dossier électronique du patient en collaboration avec des cantons de **Genève** et du **Tessin**.
- Nous avons ainsi aujourd'hui une **avance nette par rapport à la concurrence**, qui ne peut pour l'instant proposer aucun dossier du patient complet et par conséquent répondre à toutes les exigences de la loi et des organisations concernées à l'échelon du pays.
- Lorsque le Parlement prendra sa décision sur la loi sur le dossier électronique du patient (**LDEIP**), nous aurons **déjà la solution en main**, non seulement sur le papier, mais aussi **dans la pratique**.
- Le dossier du patient relie les modules de vivates, en permettant aussi bien aux professionnels, dans la mesure où le patient les y a autorisés, qu'au patient lui-même, de consulter **à tout moment les informations de santé** du patient liées à son traitement.
- Le patient garde toujours le **contrôle** sur qui est autorisé à consulter les informations le concernant.
- En cas d'urgence, ces informations peuvent **sauver la vie** du patient. Il existe une règle d'exception pour le médecin urgentiste dans le cas où l'on ne pourrait plus s'adresser au patient.



- Les tout nouveaux **partenariats avec HIN et Ofac** nous aideront à faire progresser la cybersanté en Suisse et à dégager ainsi une réelle valeur ajoutée pour les professionnels et la population.
- Le contrat de partenariat avec le réseau de médecins Health Info Network (HIN) est **d'importance stratégique**.
- HIN a été fondé en 1996 par la FMH et fait aujourd'hui partie des organisations leader de la cybersanté en Suisse.
- Aujourd'hui, environ **17 000 médecins et 420 institutions** du secteur suisse de la santé utilisent le Health Info Net.
- L'infrastructure à clés publiques (X.509) du login HIN permet **l'échange électronique de données de manière sécurisée et conforme à la loi sur la protection des données** par mail ainsi que l'accès à des applications dignes de confiance au moyen d'identités électroniques.
- Le partenariat entre HIN et la Poste **réunit les deux systèmes**, rendant ainsi possible à l'avenir de se connecter à vivates de manière sécurisée et conforme à la loi sur la protection des données avec le **login HIN** (single sign-on).
- Notre collaboration avec HIN doit ainsi permettre aux professionnels **de travailler le plus simplement possible avec les solutions de cybersanté**.
- Dans le contexte de la LDEIP, HIN agit en conséquence comme **fournisseur d'identité** des spécialistes de la santé pour la solution vivates de la Poste.
- Nous posons ainsi les fondements d'une **solution cybersanté cohérente** en Suisse dont tous les médecins de Suisse pourront bénéficier un jour.

Partenariat avec Ofac – Médication et Plan de soins



- Au travers de notre partenariat avec Ofac, nous pouvons **encore approfondir notre offre pour les pharmaciens**.
- Environ **70% des pharmaciens** de Suisse utilisent aujourd'hui des prestations d'Ofac.
- En **connectant** vivates et les prestations d'Ofac, nous utilisons les **synergies** entre les deux réseaux.
- Nous proposons ici également aux pharmaciens une **solution d'un seul tenant**, depuis la connexion aux systèmes de facturation d'Ofac jusqu'au Plan de soins de vivates.
- Conjointement avec Ofac, vivates facilite aussi le travail des pharmaciens et interconnecte les informations pour apporter de la **valeur ajoutée** aux professionnels et aux patients.
- Avec les modules Plan de soins et Médication mis ici en avant, il s'agit de mettre à tout moment les **informations nécessaires à la disposition** des professionnels participants pour permettre un **traitement et une médication correcte** du patient.
- Le module Médication permet par exemple à un pharmacien de savoir à tout moment quels sont les médicaments que le patient prend déjà. Ainsi non seulement les médicaments peuvent être prescrits numériquement – ce qui rend presque impossibles les **erreurs de médication** dues à une ordonnance illisible –, mais il est également possible de détecter à temps les éventuelles **interactions médicamenteuses** et d'éviter les effets secondaires dangereux.

vivates et le passeport d'allergie électronique AllergiePass



- La technique qui sert de base à vivates est très flexible. Elle permet non seulement de représenter les **processus entre professionnels** comme les hôpitaux et les médecins, mais aussi de construire des **applications pour les clients finaux**.
- En collaboration avec aha! Centre d'Allergie Suisse et la Société Suisse d'Allergologie et d'Immunologie, la Poste a développé le **passeport d'allergie électronique**, que l'utilisateur peut mettre à jour lui-même sur son smartphone.
- L'application AllergiePass permet aux personnes souffrant d'allergies de **tenir un registre de leurs allergies, médicaments et traitements efficaces**.
- Ces **informations** peuvent alors être **vérifiées** par un médecin et **conserver** ainsi leur **validité** même en cas de changement de médecin.
- Derrière l'application, ce n'est rien de moins qu'un autre module vivates qui se cache, et qui permet par exemple de se connecter sans problème au dossier du patient.
- vivates a donc une nette valeur ajoutée, non seulement pour le professionnel, mais aussi pour le patient puisque les **données relatives à la santé n'ont pas besoin d'être saisies plusieurs fois** pour être disponibles à tout moment.
- L'application AllergiePass démontre que vivates peut également être mis en place pour la **prévention**.

Démonstration

**Passeport d'allergie électronique
AllergiePass**

Démonstration en direct par Renato Gunc

Conclusion

vivates offre:

- des fonctionnalités prêtes à être commercialisées pour une cybersanté largement interconnectée et intelligente en Suisse
- une conformité totale avec les directives légales
- un transport fluide et digne de confiance des informations médicales, sous forme physique et numérique
- des économies de coûts et la possibilité d'améliorer la qualité de l'information relative aux soins

- Les modules vivates de la Poste offrent dès à présent des **fonctionnalités prêtes à être commercialisées** pour une cybersanté connectée, intelligente et présentant une réelle valeur ajoutée en Suisse.
- Pour une **plus grande utilité**, nous travaillons en collaboration avec des partenaires comme HIN et Ofac. **La cybersanté gagne à avoir le plus de participants possible.**
- Notre technologie assure le **transport fluide** et **digne de confiance** des informations relatives à la santé entre ces participants, non seulement sous forme **numérique**, mais aussi à l'interface avec le monde **physique**.
- Nous pourrons ainsi à l'avenir **faire de grandes économies de coûts** et avoir la **possibilité d'améliorer** dans le même temps la qualité **de l'information relative aux soins**.
- Nous allons maintenant procéder à un tour de table et serons heureux de répondre à vos questions.
- Merci de votre attention!

Questions

Vous avez des questions?



Dynamique jaune.

- Nous sommes persuadés que la Poste a **de bonnes raisons** d'être active sur le marché de la cybersanté.
- L'**expérience** nous a jusqu'à présent montré le **potentiel** et la **demande** en solutions de cybersanté.
- Nous avons conclu des **partenariats stratégiques**. D'autres doivent suivre.
- Grâce à une offre complète, la Poste peut proposer aux professionnels et aux patients une **réelle valeur ajoutée**.
- Nous vous remercions de votre intérêt et de votre confiance.